

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers Confrères,

En tant que Président de l'Association des Médecins Agréés d'Alsace et de Lorraine, c'est un grand honneur d'ouvrir avec le Pr Patrick DISDIER ces 9^{èmes} Journées Nationales de Médecine Agréée et Statutaire de la Fédération des Associations de Médecins Agréés. Je tiens tout d'abord à excuser l'absence du Pr LUDES, Doyen de la Faculté de médecine, titulaire de la formation du DU de Médecine Agréée et de Mme KUBICKI, Directrice Départementale de la Cohésion sociale, retenus tous deux par d'autres obligations .

Vous recevoir à Strasbourg, c'est vous accueillir dans la capitale alsacienne, mais aussi la capitale européenne.

La visite du Conseil de l'Europe vous a montré le rôle essentiel des Alsaciens dans la réconciliation franco-allemande, alors que notre région a payé un lourd tribut à la sauvagerie national-socialiste. Strasbourg reste le symbole de la construction européenne qui a donné naissance à l'Union Européenne d'aujourd'hui.

Trois guerres franco-allemandes avec leur cortège de destructions, de drames humains, de morts et de personnes déplacées, sur notre petit territoire, associées à cinq changements de nationalité, de culture, de langue, en 70 ans, ont contribué à forger l'identité de l'Alsace et à en faire une région à part dans l'ensemble hégémonique français. Cette identité, respectée par Louis XIV lors de l'annexion au Royaume de France, puis par d'autres dirigeants français ensuite s'est trouvée paradoxalement renforcée par l'annexion au Reich allemand .

Le but de mon propos n'est pas de vous retracer toute l'histoire de l'Alsace, ce serait bien trop long et vous n'êtes pas venus pour cela, mais il me paraît judicieux de rappeler en quelques phrases ce qui peut intéresser les médecins et les acteurs du monde de la santé que vous êtes. Lors de l'annexion de l'Alsace et de la Moselle (improprement appelée Lorraine) à l'Empire allemand en 1871, les Prussiens dont vous pouvez encore apprécier les réalisations, ont fait de l'Alsace une vitrine de leur puissance et de leur culture, dotant la ville de magnifiques édifices, d'un hôpital ultramoderne pour l'époque avec une faculté de médecine où exercèrent beaucoup de nos maîtres comme Von Recklinghausen ou Kraepling.

En 1871, après avoir introduit l'instruction publique obligatoire (avant Jules Ferry) le Prince Otto von Bismark, premier ministre de l'empereur Guillaume I, décrète, en 1883, que les lois sociales allemandes s'appliqueront aussi au Reichland d'Alsace-Moselle. C'étaient la sécurité sociale gratuite pour tous les travailleurs, la création d'une caisse pour les accidentés du travail, puis, en 1886, celle d'une caisse de retraite. Cet héritage a perduré sous différentes formes jusqu'à aujourd'hui, malgré plusieurs tentatives pour le supprimer, de la part de différents gouvernements français après 1919. Nous continuons à bénéficier d'un régime particulier, réservé aux salariés travaillant en Alsace mais dont sont exclus les fonctionnaires même territoriaux. Et ironie de l'Histoire, ce régime reste en équilibre malgré l'application de certaines directives parisiennes, à chaque nouveau plan de redressement de la Sécurité Sociale.

Cela nous mène à l'introduction de la Sécurité Sociale en France uniquement pour les fonctionnaires en 1925, puis en 1928 à l'introduction des congés de longue durée pour les fonctionnaires blessés de guerre. En 1945, le Général de Gaulle crée la sécurité sociale pour tous. Ce sont des décrets de 1959 qui ont instauré le régime propre aux fonctionnaires, tel que nous le connaissons actuellement , étendant le régime des CLD, restrictif au départ, à tous les fonctionnaires bénéficiaires de l'article 2-2.

Pour en venir à l'objet de ces journées centrées sur la psychiatrie, il faut se souvenir qu'en 1959, la psychiatrie était encore la « médecine des fous », disposant de peu de traitements ou d'outils diagnostiques. Elle partageait avec la tuberculose, le cancer et la poliomyélite, le triste privilège de faire partie des affections de longue durée permettant aux patients de bénéficier de congés de longue durée. La poliomyélite a heureusement disparu, la tuberculose - à part les cas importés - est en voie de disparition, le cancer est de mieux en mieux soigné. Quant au traitement des maladies mentales... il a fait de tels progrès qu'on ne peut plus rester dans la dénomination vague de l'administration : « maladies mentales graves et invalidantes ».

La théorie psychanalytique a contribué à la compréhension de l'inconscient pour déboucher sur le développement des psychothérapies, des prises en charges cognitivo-comportementales etc.. associées ou non à des traitements médicamenteux efficaces, menant à des guérisons ou des stabilisations permettant une vie acceptable. Ceci n'était pas envisageable il y a 50 ans

Cependant notre système de CLD à cause de la lenteur des décisions, puis des réintégrations, est devenu antithérapeutique : un frein aux traitements et à la réinsertion des fonctionnaires. Il y aurait probablement donc intérêt à faire que les maladies psychiatriques soient considérées comme les autres maladies. Mais ceci fera certainement l'objet de discussions animées lors de ces journées .

L'importance de la psychiatrie transparait aussi dans les maladies psychosomatiques : une meilleure compréhension des phénomènes psychiques par l'ensemble des acteurs de la santé, éviterait souvent une recherche désespérée de causes somatiques à des phénomènes de conversion hystérique. La psychiatrie devra faire face à de nouveaux défis comme les addictions aux drogues illégales et légales, les problèmes de harcèlement ou de mal-être au travail.

Ces Journées Nationales centrées sur la psychiatrie nous permettront de faire un tour d'horizon de la psychiatrie, mais j'espère surtout qu'elles vous donneront l'envie d'approfondir encore votre compréhension des phénomènes psychiques, grâce à tous les orateurs qui ont accepté d'enrichir nos connaissances et je les en remercie cordialement .

Avant de laisser la parole aux Dr Philippe Nuss et Patrick Lemoine, j'adresse mes plus vifs remerciements à tous ceux qui m'ont aidé à organiser ces rencontres :

- le Dr Pierre Wolf, qui comme à son habitude, a troqué sa casquette de trésorier de la FNAMA contre celle de coordinateur au niveau national ;
- mes confrères et amis du bureau de l'AMAAL ;
- nos sponsors : les laboratoires pharmaceutiques Euthérapie, Lilly, Lundbeck qui vous invitent à leurs stands ;
- les compagnies AGIPI et Dexia ;
- les Hospices Civils de Lyon ;
- la Caisse des Dépôts ;
- le FIPHFP ;
- et bien sûr, le Conseil Général du Bas-Rhin.

Je vous souhaite à tous des journées studieuses, enrichissantes et conviviales.
Un e gueti Uffenhalt en unseri schoeni Stodt Strossburi

Harald SONTAG
président Amaal
organisateur des 9^{èmes} Journées Nationales de la Médecine Agréée